

LOBBYS CONTRE CITOYENS

QUI VEUT LA PEAU DE LA CONVENTION CLIMAT ?



OBSERVATOIRE
DES MULTINATIONALES
SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

La guerre de l'ombre des lobbys industriels contre la convention climat

En juin dernier, la « convention citoyenne pour le climat » présentait 149 propositions concrètes pour que la France atteigne véritablement ses objectifs climatiques. Ce 10 février, le gouvernement présente en conseil des ministres un projet de loi censé donner effet à ces préconisations, mais qui est en réalité **vidé de toute substance et de toute ambition**.

Les propositions des « citoyens », avant même de pouvoir être examinées au Parlement, ont été l'objet d'une violente offensive de lobbying. Les principaux secteurs industriels concernés – **automobile, aérien, agrochimie, publicité** – ont mobilisé tous les leviers d'influence à leur disposition, en public et dans l'ombre, soutenus par une large coalition de conservatismes et d'intérêts établis. La convention citoyenne avait été conçue pour ouvrir la discussion au-delà de l'entre-soi des industriels et de l'administration, afin de mener à de vrais changements. Le retour de bâton n'en a été que plus brutal.

Ce rapport expose **comment les industriels ont réussi leur travail de sape**. On y croise notamment les lobbyistes de Monsanto reconvertis en défenseurs de la liberté de prendre l'avion, de vénérables institutions étatiques mises au service des secteurs qu'elles sont censées réguler, des « experts » qui cachent leurs liens avec les industriels, des chroniqueurs conservateurs qui se répandent en invectives contre les « citoyens » dans des médias eux-mêmes directement affectés par leurs propositions, ou encore des réseaux libertariens venus des États-Unis qui interviennent dans le débat français pour défendre les droits des riches contre toute forme de régulation.

À travers cette opposition acharnée aux propositions des « citoyens », **de puissants intérêts industriels et financiers refusent de faire leur juste part** des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Leur influence apparaît plus que jamais comme un obstacle à toute réelle action climatique.

OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

Recherche : Lora Verheecke

Rédaction et coordination :
Olivier Petitjean

Infographies et mise en page :
Guillaume Seyral

Illustrations : Rodho

Remerciements :

Barnabé Binctin, Fred Peylet

**Publié sous licence Creative
Commons 4.0**

**Tous les liens ont été vérifiés
en date du 18 janvier 2021.**

COMMENT RÉDUIRE À RIEN LES PROPOSITIONS DES CITOYENS, EN HUIT ÉTAPES



1. AVANT TOUT, ACHETEZ-VOUS DE L'AIDE

Vous avez des ressources supérieures à celles de vos adversaires, il faut les utiliser. Firms de lobbying, agences de communication, spécialistes de la réputation, cabinets d'avocats, associations professionnelles et organisations patronales sont à votre disposition pour mener la lutte plus efficacement et écraser vos adversaires. Vous en aurez besoin tout au long du chemin.

2. TIREZ PARTI DE LA CRISE

Pour combattre les tentatives de régulation, vous avez toujours des arguments prêts à l'usage : la défense de l'emploi et la menace de délocalisations et de perte de compétitivité. En ce moment, avec l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences, ils sont plus persuasifs que jamais, alors n'hésitez pas à insister, même si cela n'a aucun rapport avec les propositions formulées. Cela vous permettra au passage de mobiliser beaucoup d'élus locaux pour plaider votre cause.



3. TROUVEZ DES CAUTIONS VERTES

Montrez que vous n'avez pas besoin qu'on vous régule pour répondre à l'enjeu climatique, parce que vous en faites déjà beaucoup et qu'il y aura sûrement un jour des technologies pour régler le problème. Tant pis si elles n'ont même pas commencé à être développées ou si elles posent des problèmes. Et vous trouverez toujours une petite initiative verte à soutenir pour soigner votre image.

4. FAITES SEMBLANT DE DÉFENDRE LES "PETITS"

Le public n'a pas trop de sympathie pour les riches et les multinationales ; il faut donc vous poser en défenseurs de la liberté et du portefeuille de vos clients et des petites gens. Peu importe si vous êtes les premiers à puiser dedans. Et si vous ne pouvez pas trouver d'associations de consommateurs pour vous soutenir, pas grave : vous n'avez qu'à en faire créer une de toutes pièces.



5. CULTIVEZ L'ENTRE-SOI AVEC LES DÉCIDEURS

Le meilleur moyen de convaincre les décideurs, c'est qu'ils n'entendent que votre avis. Pour cela, rien de mieux que d'organiser (ou de demander à un cabinet de lobbying d'organiser) des événements qui donnent l'apparence du débat, mais où vous êtes en réalité seuls avec eux. Rappelez-leur qu'ils n'ont n'a pas à écouter les élucubrations de ces ONG radicales ou – pire encore ! – de simples citoyens.

6. FINANCEZ UN THINK TANK

Pour votre travail de persuasion, vous aurez besoin d'arguments techniques d'apparence objective. De nombreux think tanks se tiennent à votre disposition pour en produire en fonction de vos besoins. Pour aller encore plus loin, vous pouvez financer des scientifiques dans des institutions publiques ou la création d'une chaire universitaire. Cerise sur le gâteau : tout ceci est défiscalisé.



7. FAITES APPEL À VOS ALLIÉS AU SEIN DE L'ÉTAT

N'oubliez pas que vous avez des alliés dans l'administration : vous avez fait les mêmes grandes écoles, et ils s'identifient à l'industrie qu'ils régulent et qu'ils rejoindront peut-être un jour prochain. Alors suggérez-leur de pondre rapidement une étude d'impact à charge ou une petite note assassine à destination de leur ministre pour neutraliser les velléités réformatrices.

8. LÂCHEZ LES MÉDIAS AMIS CONTRE VOS ADVERSAIRES

Il ne faut pas perdre la bataille des idées, alors ne lésinez pas sur les tribunes dans les médias et sur les posts incendiaires sur les réseaux sociaux. En plus de vos traditionnels soutiens dans la presse économique, vous pouvez compter aujourd'hui sur toute une armée de journalistes liés à l'industrie et de chroniqueurs conservateurs spécialisés dans l'investive. Lâchez-leur un peu la bride, et ne vous inquiétez pas de la violence des propos : cela vous servira au final.



POLITIQUE CLIMATIQUE

LA COALITION DE L'INERTIE

En avril 2019, à l'issue du Grand débat national organisé en réponse au mouvement des gilets jaunes, Emmanuel Macron annonçait la mise en place d'une « convention citoyenne pour le climat ». 150 citoyennes et citoyens tirés au sort ont été appelés à « *définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990* »¹.

“

LES SECTEURS INDUSTRIELS CONCERNÉS

(AUTOMOBILE, AÉRONAUTIQUE,

AGROCHIMIE, PUBLICITÉ) SE SONT LANCÉS

DANS UNE OFFENSIVE DE LOBBYING

POUR OBTENIR LE DÉTRICOTAGE

DES PROPOSITIONS DES « CITOYENS »

Ces citoyens ont rendu leurs conclusions en juin 2020, alors que la France sortait de la première vague de l'épidémie de Covid-19. Leurs **149 propositions**² sont réparties en cinq grands thèmes : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir. Le 29 juin, Emmanuel Macron annonce qu'il retient l'ensemble des propositions, à l'exception de trois³. Un sondage d'opinion suggère alors que ces propositions sont soutenues par une large majorité de Français⁴.

Ce 10 février 2021, le gouvernement doit présenter en conseil des ministres **le projet de loi censé donner suite à ces propositions**. Il sera examiné par le Parlement au printemps, complété par un projet de modification de la Constitution, soumise à référendum, pour inscrire la protection de la biodiversité, de l'environnement et du climat dans son article premier.

Si le pouvoir assure que l'essentiel des propositions de la convention se retrouve bien dans le projet de loi, pour les organisations écolo-

gistes et une partie des « citoyens » réunis dans l'association « Les 150 »⁵, **le compte n'y est pas**. Un avis partagé par le Conseil national de la transition énergétique et le Conseil économique, social et environnemental⁶.

Dès la publication des propositions de la convention, les principaux secteurs industriels concernés (automobile, aéronautique, agrochimie, publicité) se sont lancés dans une **grande offensive de lobbying** pour obtenir leur détricotage : abandon de certaines, échéances repoussées pour d'autres, réduction de leur périmètre et de leur portée, exemptions... Ils semblent avoir largement réussi. Le tableau page suivante résume le sort réservé, dans l'état actuel du projet de loi, à certaines des propositions phares des « citoyens »⁷.

UNE DEUXIÈME LIGNE D'OBSTRUCTION CLIMATIQUE

Ces dernières années, une grande partie du débat politique autour du climat s'est focalisé sur l'objectif général de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** : fallait-il les réduire, de combien et à quelle échéance ? L'industrie pétrolière, principale émettrice au niveau global, a déployé des efforts considérables durant plusieurs décennies pour faire obstacle à toute action décisive dans ce domaine. Elle apparaît à juste titre dans l'opinion comme l'ennemi public numéro un du climat. La signature de l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015 a néanmoins été une étape symbolique. La plupart des grands acteurs du secteur des hydrocarbures acceptent désormais officiellement le principe d'une réduction de nos émissions.

La convention climat illustre le passage à une deuxième étape de la bataille. **L'objectif >>>**

INTERDICTION DE LA PUBLICITÉ POUR LES PRODUITS FORTEMENT ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE	▶ 	▶ RÉDUITE À RIEN Cette mesure est remplacée par une interdiction bien plus limitée de la publicité directe pour les énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz), qui n'existe quasiment pas
INTERDICTION DE LA PUBLICITÉ POUR LA MALBOUFFE	▶ 	▶ ABSENTE DU PROJET DE LOI
MISE EN PLACE DE LA CONSIGNE POUR LE VERRE	▶ 	▶ REPOUSSÉE Sans date
MISE EN PLACE D'UNE ÉCO-CONTRIBUTION SUR LES BILLETS D'AVION	▶ 	▶ REPOUSSÉE Sans date, en fonction d'un hypothétique accord européen
SUPPRESSION DES LIGNÉS AÉRIENNES INTÉRIEURES RÉALISABLES EN MOINS DE 4H EN TRAIN	▶ 	▶ TRÈS AMOINDRIE Seulement pour les liaisons avec une alternative de moins de 2h30 en train, avec de nombreuses exceptions
INTERDICTION DES EXTENSIONS D'AÉROPORTS	▶ 	▶ AMOINDRIE Repoussée à 2022 et assortie de nombreuses exceptions
METTRE FIN AUX AVANTAGES FISCAUX SUR LE GAZOLE	▶ 	▶ REPOUSSÉE sans date
INTERDIRE LA VENTE DES VÉHICULES NEUFS TRÈS ÉMETTEURS À PARTIR DE 2025	▶ 	▶ RÉDUITE À RIEN L'interdiction est transformée en objectif qu'ils ne représentent pas plus de 5% des ventes, avec des seuils plus élevés
PRÊTS À TAUX ZÉRO POUR L'ACHAT DE VÉHICULES PEU ÉMETTEURS	▶ 	▶ ABSENTE DU PROJET DE LOI Le gouvernement se contente des dispositifs existants
PLAN D'INVESTISSEMENT MASSIF DANS LE FERROVIAIRE	▶ 	▶ ABSENTE DU PROJET DE LOI Le gouvernement se contente des mesures annoncées dans le plan de relance, très en deçà
MISE EN PLACE D'UNE ÉCO-CONDITIONALITÉ AUX AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES	▶ 	▶ ABSENTE DU PROJET DE LOI
ANTICIPER ET PLANIFIER LA RECONVERSION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS	▶ 	▶ AMOINDRIE Les mesures annoncées restent vagues
OBLIGATION DE RÉNOVATION POUR LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS	▶ 	▶ TRÈS AMOINDRIE Les seules obligations prévues concernent les propriétaires bailleurs, sans précision sur les objectifs de performance énergétique requis
INTERDICTION DES NOUVELLES SURFACES ARTIFICIALISÉES, NOTAMMENT POUR LES CENTRES COMMERCIAUX	▶ 	▶ AMOINDRIE Un moratoire serait mis en place qui exclurait les entrepôts de e-commerce
MISE EN PLACE D'UN CHOIX VÉGÉTARIEN QUOTIDIEN DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE	▶ 	▶ TRÈS AMOINDRIE Remplacée par une « expérimentation » pour seulement une partie de la restauration collective
MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE SUR LES ENGRAIS AZOTÉS	▶ 	▶ REPOUSSÉE À 2024, au cas où une « trajectoire de réduction » fixée par le gouvernement ne serait pas atteinte
INTERDIRE LE FINANCEMENT DE NOUVEAUX ÉLEVAGES AGROINDUSTRIELS	▶ 	▶ ABSENTE DU PROJET DE LOI
UNE NOUVELLE FORME DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR GARANTIR À TOUS UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ	▶ 	▶ RÉDUITE À RIEN Le gouvernement considère que les mesures sur la restauration collective et la sensibilisation suffisent
CRÉATION D'UN DÉLIT D'ÉCOCIDÉ	▶ 	▶ TRÈS AMOINDRIE Au-delà du symbole, la portée juridique de nouveau délit est extrêmement réduite

“

**AVEC LA CONVENTION CITOYENNE
POUR LE CLIMAT, ON EST « DANS LE DUR »,
ET ON TOUCHE À DE NOMBREUX
INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES SOLIDEMENT
ÉTABLIS.**

» **général est acquis** – celui d'une réduction de 40% des émissions françaises d'ici 2030, comme précisé dans le mandat donné aux citoyens⁸. La question est celle de **comment y parvenir**, ce qui implique de s'attaquer aux facteurs structurants de nos émissions : le transport de personnes et de marchandises, le logement, le système agricole industriel, l'artificialisation des sols, etc. On est donc désormais « dans le dur », et **on touche à un ensemble beaucoup plus vaste d'intérêts économiques solidement établis**. On touche également plus directement aux habitudes de consommation du grand public, ce que les industriels ne manquent pas d'exploiter à leur profit.

« L'AFFAIRE DU SIÈCLE » : LA JUSTICE CONTRE LA SPIRALE DE L'INACTION



L'enfer climatique est pavé de beaux discours. Tout le monde ou presque se déclare aujourd'hui convaincu de l'urgence de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, mais la réalité des actes ne suit pas. Les changements concrets continuent à se heurter à un barrage d'oppositions résolues. Le système judiciaire est-il la clé pour combler ce grand écart entre les engagements et les pratiques réelles et confronter les décideurs à leur responsabilité ? C'est l'objectif de la procédure dite de « L'affaire du siècle » contre l'État français⁹. Le 3 février 2021, le tribunal administratif de Paris a condamné pour « *carence fautive* » l'État, qui n'a pas respecté sa trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est une victoire symbolique pour les associations qui ont lancé la procédure, suite à une pétition signée par plus de deux millions de personnes, et dont elles espèrent qu'elle incitera le gouvernement à faire preuve de moins de pusillanimité dans la loi « convention citoyenne ».

Face à la convention citoyenne, c'est donc **une deuxième ligne d'obstruction climatique** qui occupe le devant de la scène et qui s'est mobilisée conjointement contre toute mesure ambitieuse. Ceci ne signifie pas que les intérêts liés aux énergies fossiles aient quitté la scène. Mais ils sont moins en évidence, ou agissent à travers d'autres secteurs industriels. Les arguments mobilisés sont dans les deux cas les mêmes : le coût trop onéreux d'une vraie transition (surtout pour ces industries elles-mêmes) et la promesse de futures technologies qui régleront le problème un jour. Si ces industries acceptent les objectifs climatiques tant qu'elles ne sont pas directement concernées, elles veulent maintenir un **laissez-faire total** quant aux moyens de les atteindre... ou pas.

Il n'y a pas grand chose de commun, à première vue, entre des secteurs aussi différents que l'aéronautique, l'agriculture, l'automobile, la logistique ou la publicité. Mais dans leurs attaques contre la convention citoyenne, ils partagent au moins certains éléments de langage. D'abord **nier ou minimiser leur responsabilité**, ne serait-ce qu'indirecte, dans la crise climatique. Ensuite se poser en victimes : après l'« agri-bashing » – terme mis en avant depuis quelques années pour défendre les fabricants d'engrais et de pesticides –, ils dénoncent désormais l'« aviation-bashing », l'« auto-bashing », le « pub-bashing », voire l'« entreprises-bashing ». Enfin, les propositions des citoyens sont systématiquement dénoncées comme « liberticides », ou relevant de « l'écologie punitive ». Derrière cette invocation de la liberté (qui est surtout celle des entreprises et des plus riches), n'est-ce pas **le principe même d'une régulation publique de l'activité économique au nom du climat** – laquelle peut inclure des moyens tels que l'interdiction totale ou partielle ou la taxation – **qui est au fond remis en cause ?** ■

“

**APRÈS L'« AGRI-BASHING », ILS DÉNONCENT
DÉSORMAIS L'« AVIATION-BASHING »,
L'« AUTO-BASHING » LE « PUB-BASHING »,
VOIRE L'« ENTREPRISES-BASHING »**

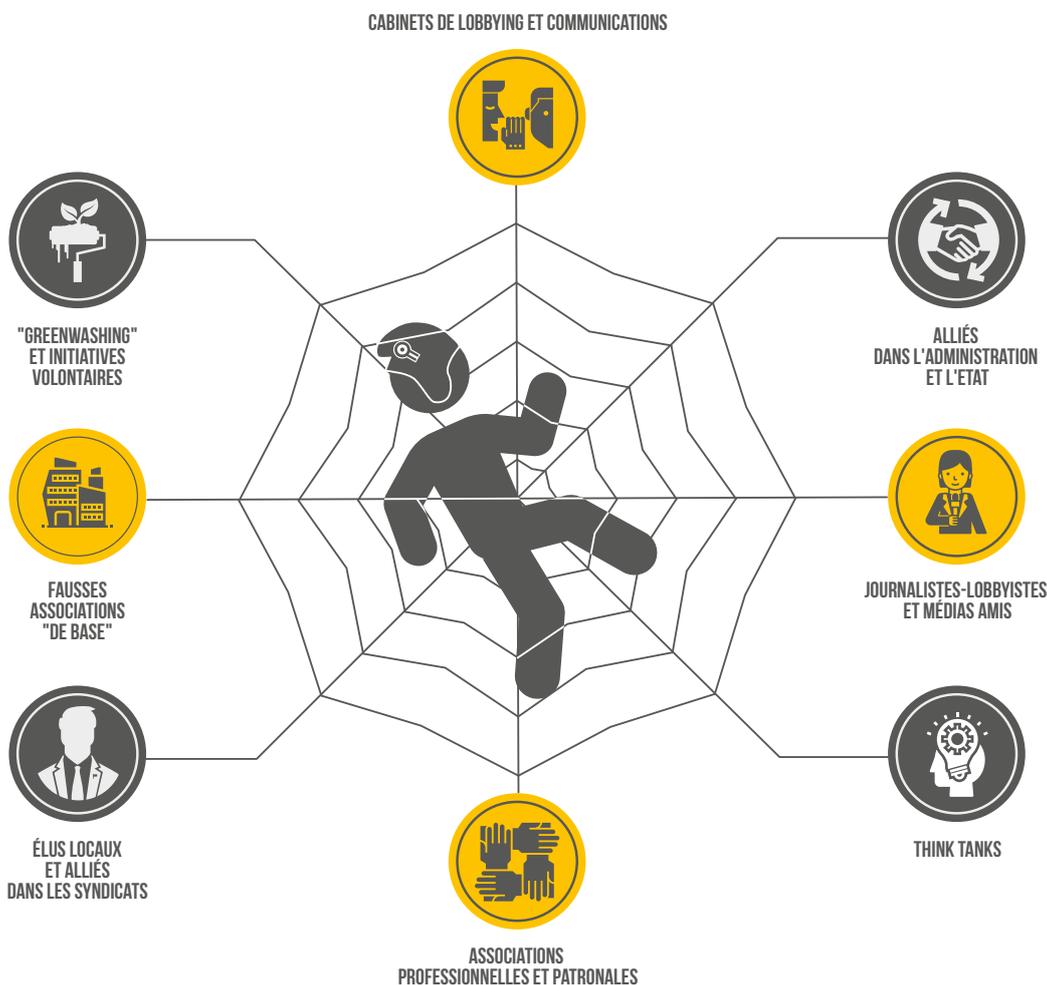
ENTRE-SOI

LES LOBBYS CONTRE-ATTAQUENT

Initialement, les milieux d'affaires semblent n'avoir pas pris la convention pour le climat au sérieux. Ils n'en ont été que plus choqués lorsque les citoyens ont dévoilé leurs propositions et lorsqu'Emmanuel Macron, sur fond de vague écologiste aux élections municipales, s'est engagé à transmettre 146 d'entre elles « sans filtres » au Parlement. Les industries concernées se sont alors lancées dans une offensive de lobbying tous azimuts pour les réduire à néant, en mobilisant tous leurs leviers d'influence et leurs alliés habituels, y compris au cœur même de l'État.

QUELS SONT LES LEVIERS ET LES ALLIÉS QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE MOBILISATION GÉNÉRALE ?

► Les **associations professionnelles sectorielles**, chargées de défendre les intérêts communs de toute une industrie au niveau national ou international – comme l'Association nationale des industries agroalimentaires (ANIA), la Plateforme française de l'automobile (PFA), ou encore l'IATA (International Air Travel Association) pour le secteur aérien. >>>



- » Les **organisations patronales**, comme le Medef ou l'Association française des entreprises privées (Afed), qui interviennent en soutien des différents secteurs et traitent les questions transversales touchant au droit ou à la fiscalité, comme la création d'un délit d'écocide¹⁰.
- » Des **cabinets de lobbying** comme Boury Tallon ou Batout Guilbaud (mobilisé par Air France sur le dossier de la convention citoyenne), ainsi que des **spécialistes de la communication et de la réputation** comme FleishmanHillard (voir section suivante), voire des **cabinets d'avocats d'affaires** dont le rôle sera de mettre en avant un argumentaire juridique anti-régulation.
- » Des **responsables politiques locaux ou nationaux** proches des secteurs visés, ou issus de communes ou circonscriptions où ils ont des usines et établissements. De nombreux élus du Sud-ouest de la France sont ainsi montés au front ces derniers mois pour défendre le secteur aérien¹¹.
- » Des alliés potentiels peuvent être trouvés dans le **monde syndical**, inquiet pour l'emploi, voire dans des **associations « de base » créées de toutes pièces** ou entretenant la confusion entre défense des consommateurs et défense des industriels, comme en France « 40 millions d'automobilistes ».
- » Des **think tanks** financés par les grandes entreprises et qui, comme par hasard, défendent des idées favorables à leurs intérêts ou critiquent les réformes qui les menacent.
- » Des **cautions « vertes »** et des **initiatives volontaires** censées démontrer l'inutilité d'une régulation publique contraignante.

Face aux propositions de la convention citoyenne, le secteur automobile n'a plus parlé que de voiture électrique, le secteur aérien d'« avion vert » et la publicité de sa contribution à la transition énergétique.

LES CITOYENS FACE À L'ENTRE-SOI DES INDUSTRIELS ET DE L'ÉTAT

Au fond, la convention citoyenne a créé une brèche dans le confortable **entre-soi** qui s'est installé depuis des années **entre les industriels et les responsables politiques et administratifs chargés de les réguler**. »

TRANSPARENCE EN BERNE



Une partie seulement de l'offensive de lobbying contre les propositions de la convention citoyenne s'est déployée en public, via la presse, la publication de notes de position ou l'organisation d'événements. On peut aussi en trouver des traces, volontaires ou non, sur les réseaux sociaux. Dans d'autres cas, des documents ont été « fuités » (par exemple une **lettre de l'ANIA, lobby de l'agroalimentaire, contre l'interdiction de la publicité pour la malbouffe**, rendue publique par l'association Foodwatch¹²).

Il existe désormais un registre des représentants d'intérêts tenu par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique¹³, où ces derniers sont censés déclarer leurs activités de lobbying et les sommes qu'ils y ont consacrées. Malheureusement, ces déclarations sont soumises à des critères très restrictifs, et ne sont que rétrospectives : on ne connaîtra pas avant avril 2021 les activités de lobbying menées au second semestre 2020, et pas avant avril 2022 celles menées ce printemps durant l'examen parlementaire de la loi convention citoyenne. On trouve cependant déjà dans ce registre quelques informations : une officine de lobbying récemment créée nommée Argonium déclare avoir été en contact avec plusieurs ministères sur ce dossier, mais sans préciser (comme elle est censée le faire) pour le compte de qui¹⁴.

“

LES INDUSTRIELS ONT ÉTÉ CHERCHER LEURS PRINCIPAUX ALLIÉS... DANS LES MINISTÈRES.

» Cet entre-soi résulte de plusieurs facteurs : la multiplicité des structures de concertation ou de régulation où hauts fonctionnaires et industriels se côtoient au jour le jour, la similitude de leurs profils sociaux et professionnels et leur recrutement dans les mêmes écoles, ou encore les « **portes tournantes** », c'est-à-dire le recrutement de responsables publics par le secteur privé ou inversement (comme Luc Chatel, ancien ministre aujourd'hui patron du lobby de l'automobile). Il est aussi entretenu par l'organisation d'événements spécifiquement dédiés, comme les « rencontres » organisées par M&M Conseil dont il sera question plus loin, où décideurs et industriels peuvent se côtoyer « entre gens sérieux », à l'abri de toute opinion divergente.

Sans surprise, les industries concernées ont donc été chercher leurs principaux alliés... **dans les ministères.** C'est ainsi qu'on a vu le ministre des Transports s'opposer à l'« aviation-bashing »¹⁵ ou encore le ministre de l'Agriculture s'opposer à une « *écologie de l'injonction* »¹⁶. L'un des instruments privilégiés de ce lobbying interne à l'État aura été la rédaction d'études d'impact destinées à décrédibiliser les propositions des « citoyens ». Un premier exemple est la note de la Direction générale de l'action civile (DGAC) évaluant le coût de l'écocontribution sur les billets d'avion à 3 milliards d'euros et 70 000 emplois – un chiffre ensuite largement repris par l'industrie. Un autre est la note du ministère de l'Agriculture étrillant la proposition d'une redevance sur les engrais de synthèse pour son « *manque de pertinence* » et ses risques pour la « *compétitivité* »¹⁷.

Dans les deux cas, ces études ont été contestées pour leur méthodologie rudimentaire et pour la non-prise en compte des bénéfices environnementaux et économiques associés aux propositions. Il est pourtant possible que ce processus de neutralisation se poursuive au-delà des ministères concernés. Selon *La Lettre A*, l'étude, qui « *sert de base argumentaire aux lobbyistes de l'aérien* » a été « *menée sous la houlette* » de Patrick Gandil, patron de la DGAC¹⁸. Celui-ci a entre-temps rejoint les rangs du Conseil d'État, lequel est justement chargé d'évaluer... l'impact du projet de loi.

Ce contexte permet peut-être de comprendre les charges violentes et méprisantes de nombreux représentants de l'industrie contre des

citoyens « pas sérieux », ignorants des réalités économiques et techniques, qui n'auraient pas suffisamment consulté les gens compétents, ou qui auraient été manipulés par des fanatiques écolos et leurs propositions « radicales »¹⁹. Ce qui leur est au fond reproché, c'est précisément d'avoir court-circuité cet « entre-soi », qui a toujours servi de redoutable machine à **neutraliser les ambitions réformatrices** et à éviter les mesures contraignantes. ■

“

« **NOUS SOMMES PARVENUS À CONVERTIR LES POLITIQUES** », A DÉCLARÉ LA PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE D'HAVAS AU SUJET DES PROPOSITIONS DE LA CONVENTION SUR LA PUBLICITÉ.

COMMENT LES INDUSTRIELS DE LA PUB ONT « CONVERTI » LES POLITIQUES

Les 150 citoyens ont émis plusieurs propositions ciblant la publicité, reconnaissant par là son influence sur les modes de consommation et sur la « désirabilité » de certains produits particulièrement nocifs pour le climat ou la santé. Le secteur publicitaire n'a pas tardé à lancer une contre-offensive, mettant l'accent sur le besoin de concertation avant de recourir à des interdictions et sur les initiatives volontaires développées par l'industrie. Le message a été délivré par le biais de pleines pages de pub dans les grands médias, rappelant à ces derniers quelle est la main qui les nourrit,²⁰ ou encore l'organisation d'un événement, les « états-généraux de la communication », en novembre 2020. Selon le modèle bien établi, celui-ci regroupait essentiellement des industriels et des décideurs, sans réel débat contradictoire²¹. Une stratégie couronnée de succès selon Mercedes Erra, la présidente exécutive d'Havas (groupe Vivendi)²² : « *Nous sommes parvenus à convertir les politiques.* »

BATAILLE DES IDÉES

RELANCE CONTRE « MONDE D'APRÈS » : L'AFFRONTLEMENT DES IMAGINAIRES

Les propositions de la convention citoyenne pour le climat ont été élaborées et rendues publiques dans un contexte particulier, celui de **l'épidémie de Covid-19**, marqué par la thématique du « monde d'après ». Le confinement du printemps 2020 a montré la possibilité d'un monde où l'on travaillerait et consommerait autrement, et où les déplacements en voiture et surtout en avion seraient moins nécessaires. Les « citoyens » ont donc semblé donner corps à une certaine vision de ce « **monde d'après** » plus écologique et solidaire.

En même temps, cependant, **la crise sanitaire a frappé de plein fouet les secteurs économiques ciblés** par leurs propositions, comme **l'aérien et l'automobile**. De sorte que l'épidémie a aussi servi de justification pour ne pas aller trop loin dans les réformes, afin de ne pas fragiliser encore plus ces industries. « *Une nouvelle taxe sur les véhicules, dans ce contexte économique et sanitaire très préoccupant, serait une catastrophe pour le secteur automobile et l'industrie française tout entière* », a ainsi fait valoir l'association 40 millions d'automobilistes²³.

Ce contexte explique sans doute que l'offensive de lobbying contre les propositions des « citoyens » se soit énormément placée sur le terrain de la confrontation des imaginaires et des **visions du monde**. Une sorte de guérilla anti-écolo a été orchestrée par les milieux d'affaires et leurs soutiens, puisant dans des clichés anciens – comme celui de la « lampe à huile » ou encore celui des « Amish » repris à son compte par Emmanuel Macron lui-même – aussi bien que dans l'actualité récente. « *Ce que vise la convention, c'est revenir à l'économie du confinement à perpétuité* », résume ainsi le chroniqueur de TF1 François Lenglet à l'annonce des propositions – un extrait vidéo abondamment repris sur les réseaux sociaux par les opposants aux « citoyens »²⁴.

DES CITOYENS « DÉCROISSANTS », « POPULISTES », ET « MANIPULÉS » ?

Dans le même registre outrancier, les propositions des « citoyens » sont systématiquement présentées comme l'expression d'une écologie « radicale » et « extrémiste », acquise à l'idéologie de la « décroissance » voire de l'« effondrement »²⁵. En réalité, et les industriels concernés le savent bien, beaucoup de ces propositions sont sur la table depuis longtemps²⁶ et émanent parfois d'institutions publiques peu suspectes de radicalité.

Autre reproche : ces propositions seraient basées sur une logique « punitive » d'interdiction et de taxation. D'où l'accusation de « *populisme écolo* »²⁷ ou d'« *alimenter le populisme* », selon les termes du fabricant de pesticides BASF²⁸. Ce motif de l'« **écologie punitive** », omniprésent dans les discours des lobbys depuis quelques années, participe d'une remise en cause du principe même de la >>>

“

UNE GUÉRILLA ANTI-ÉCOLO A ÉTÉ ORCHESTRÉE
PAR LES MILIEUX D'AFFAIRES ET LEURS SOUTIENS,
PUISANT DANS DES CLICHÉS ANCIENS
ET DANS L'ACTUALITÉ RÉCENTE DU CONFINEMENT.

“

LE MOTIF DE L'« ÉCOLOGIE PUNITIVE »
PARTICIPE D'UNE REMISE EN CAUSE
DU PRINCIPE MÊME DE LA RÉGULATION
CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE.

» régulation climatique et environnementale. De là, il n'y a alors qu'un pas à dénoncer chez les citoyens des tendances « *écoto-totales* »²⁹. Un journaliste proche de l'industrie automobile est même allé jusqu'à comparer les propositions sur les SUV à l'obligation de porter l'étoile jaune³⁰...

Enfin, les opposants à la convention ne manquent pas une occasion de suggérer que les « citoyens » auraient été les marionnettes consentantes ou non d'un **complot écologiste**. « *Je me dis que ce ne sont pas eux qui ont écrit leurs propositions tellement ils avaient du mal à répondre à nos questions* », a par exemple déclaré la présidente de la FNSEA Christiane Lambert³¹, tandis que des chroniqueurs évoquaient « *une assemblée de rencontre, et passablement manipulée* » ou des « *membres pas totalement choisis au hasard* »³².

SOLUTIONNISME TECHNOLOGIQUE

À cette écologie punitive et populiste attribuée aux « citoyens », les industriels opposent généralement **leur foi dans le progrès et la technologie pour résoudre le problème du climat**. Il faut dire qu'en même temps que les propositions de la convention citoyenne se discutaient divers plans de sauvetage ou de relance, avec à la clé d'importantes **aides publiques** directes ou indirectes. Raison supplémentaire de mettre en avant des promesses technologiques vertes comme la voiture électrique, l'avion décarboné ou l'hydrogène.

De nombreux secteurs industriels ont élaboré au cours de l'année leurs propres « propositions » ou « programmes d'avenir », insistant généralement sur le besoin de soutien public à l'industrie et faisant office de contre-feu aux préconisations des « citoyens »³³. Quelques jours avant la publication de ces dernières a ainsi été lancé un nouveau pôle énergie-climat au sein de »

LES LOBBYISTES DE MONSANTO AU SECOURS DE L'AVIATION



Le secteur aérien a connu une croissance spectaculaire ces dernières années mais s'est retrouvé récemment sous le feu des critiques pour son impact climatique, avec la montée de la « *honte de prendre l'avion* ». Pour parer à la menace, l'industrie – à travers son lobby International Air Travel Association (IATA) – a fait appel à l'une des plus importantes firmes mondiales de relations publiques, FleishmanHillard, qui supervise ses campagnes d'influence au niveau européen et dans différents pays, dont la France et les Pays-Bas (où elle a fait campagne il y a quelques années contre une proposition d'éco-contribution sur les billets d'avion similaire à celle de la convention citoyenne³⁴).

En France, FleishmanHillard opère désormais sous la marque Omnicom, sans doute en raison de sa mauvaise réputation. La firme est en effet le partenaire historique de Monsanto ; ses stratégies douteuses ont été mises en lumière par les « Monsanto Papers »³⁵ et elle a été directement impliquée le « fichage » des opposants aux OGM et aux pesticides révélé en 2019³⁶. On constate d'ailleurs des similitudes frappantes entre les deux missions confiées à Fleishman, notamment la mise en avant du thème de la « liberté ». « *Le transport aérien, c'est d'abord la LIBERTE* », martelait dès 2019 Alexandre de Juniac, patron de l'IATA et ancien PDG d'Air France – un motif repris à foison contre la convention. C'est exactement le même argumentaire qui avait été mis en avant pour soutenir Monsanto et la « liberté » des agriculteurs d'avoir recours au Terminator et aux OGM, à travers la création de faux groupes d'agriculteurs « de base » avec des noms tels que « Agriculture & Liberté ».

»» Rexecode, l'institut d'études patronal, financé par plusieurs grandes entreprises et fédérations industrielles. Quelques jours avant la présentation du projet de loi en conseil des ministres, ce pôle a publié une étude suggérant que les mesures du plan de relance étaient largement suffisantes pour

et surtout Safran⁴⁵ ont rivalisé de zèle pour défendre la cause de l'« avion décarboné » et de l'hydrogène, séparément ou collectivement à travers des événements comme le Paris Air Forum de novembre 2020⁴⁶. En octobre, le groupe Safran a même invité quelques-uns des 150 citoyens à visiter une de ses usines, à l'initiative du député LREM de Toulouse Mickael Nogal⁴⁷.

“

LE SECTEUR AÉRIEN EST SANS AUCUN
DOUTE CELUI QUI AURA LE PLUS TIRÉ
SUR LA CORDE DU SOLUTIONNISME
TECHNOLOGIQUE.

que la France atteigne ses objectifs climatiques³⁷. Les experts du Haut conseil pour le climat avaient rendu un avis bien moins favorable en appelant le gouvernement à « renforcer la compatibilité du plan de relance avec l'objectif de neutralité carbone »³⁸. De son côté, le cabinet de consultant BCG, partenaire historique du secteur aérien, publiait en juillet une étude sur la « relance durable »³⁹ réalisé pour le compte d'Entreprises pour l'environnement, le lobby écolo du CAC40.

La société M&M Conseil, émanation du cabinet de lobbying Boury Tallon, s'est également positionnée sur ce créneau en organisant à partir de juin 2020 une série de « rencontres » autour des thèmes de la transition. Le principe de ces événements payés par les entreprises est de **réunir des élus et des industriels** pour discuter « entre gens civilisés », à l'abri des voix critiques. Une de ces rencontres, sur « l'accélération écologique » en septembre 2020, financée par BASF (agrochimie) et Coenove (gaz vert), a permis à des représentants de ces entreprises et de la FNSEA de dialoguer avec les parlementaires qui seront chargés d'examiner le projet de loi convention citoyenne⁴⁰. Quelques semaines plus tard, c'était Total qui était invitée à parler d'agrocaburants pour le transport aérien⁴¹. Le cabinet Boury Tallon compte parmi ses clients directs des entreprises directement concernées par la convention comme Air France et BASF⁴².

Le secteur aérien est sans aucun doute celui qui aura le plus tiré sur la corde du solutionnisme technologique. Thales⁴³, Airbus⁴⁴

Dans ses efforts de séduction, cette industrie a pu compter sur le soutien de Bertrand Piccard, l'ingénieur, aéronaute, psychiatre et investisseur suisse associé à l'avion solaire « Solar Impulse », qui a pris position dans la presse contre l'« aviation-bashing » et les propositions de la convention citoyenne⁴⁸. Une **caution verte** particulièrement bienvenue. De manière typique, cependant, Bertrand Piccard n'est pas dénué d'intérêts dans ce dossier, puisque sa fondation Solar Impulse est soutenue par des grandes multinationales comme Air France ou Engie⁴⁹. Parmi les arguments invoqués pour encourager les firmes à rejoindre son « alliance », Bertrand Piccard et sa fondation s'engagent d'ailleurs à « promouvoir activement les solutions labellisées auprès des médias et des décideurs, en soulignant les bénéfices de solutions propres et rentables. Des invitations à de nombreux événements de réseautage offrent l'opportunité aux entreprises de mettre en valeur leurs innovations ». Où passe la frontière entre engagement écologique sincère et lobbying ? Quoi qu'il en soit, ce type de démarche a un but clair : diffuser l'idée qu'il n'y a nul besoin de régulation contraignante pour atteindre nos objectifs climatiques, et que les initiatives volontaires des entreprises et les mécanismes de marché suffiront à régler le problème... un jour peut-être. ■

SUPERCHERIE

QUI SE CACHE DERRIÈRE LA « DÉFENSE DES CONSOMMATEURS » ?

La convention citoyenne est une réponse au mouvement des gilets jaunes, dont l'un des facteurs déclenchants a été une augmentation des taxes vertes sur les carburants. Un reproche communément entendu alors était que ce sont toujours **les plus modestes qui paient le prix des objectifs écologiques**. D'où l'inclusion du « *souci de justice sociale* » dans le mandat donné aux 150 citoyens, souci auquel ces derniers ont donné corps dans plusieurs de leurs propositions.

Cela n'a évidemment pas empêché les industriels ciblés de s'ériger en défenseurs des « petites gens ». « *Le client est roi* », a ainsi fait valoir le président de Renault Jean-Dominique Sénard⁵⁰ pour contester les

mesures ciblant les grosses cylindrées comme les SUV, ajoutant : « *Je ne vois pas pourquoi on le culpabiliserait ainsi.* » Il va sans dire que les mesures proposées par les « citoyens » ne visent pas les consommateurs, mais bien les constructeurs qui misent depuis des années sur ces véhicules lourds et polluants, mais extrêmement profitables, à travers des **investissements publicitaires massifs**.

D'autres secteurs sont encore moins fondés à se poser en défenseurs de la liberté des petits consommateurs, notamment le transport aérien dont on sait qu'il ne concerne qu'une **fraction de la population**.⁵¹ De même l'industrie des pesticides. Pourtant le lobbyiste en chef du groupe chimique Corteva (issu de la fusion entre Dow et DuPont) a poussé le confusionnisme jusqu'à accuser les 150 citoyens de « *conforter le clivage entre la France déclassée et périurbaine et celle des métropoles... deux pays qui ne se comprennent plus* »⁵². On est en droit de supposer que les 150 citoyens tirés au sort sont bien plus représentatifs de la « France périurbaine » que lui. ■

POUR QUI ROULE « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ?

L'association « 40 millions d'automobilistes », toujours en pointe pour contester les mesures de régulation du trafic, n'a pas manqué de s'attaquer à la convention citoyenne. Elle a lancé une pétition en ligne contre les « mesures anti-automobilistes » préconisées par la convention, présentées comme des « *élucubrations écologistes extrémistes* » et se targue d'avoir recueilli pas moins de 400 000 signatures⁵³.

Cette association se présente comme l'émanation de millions d'automobilistes anonymes. Ce qu'elle ne précise pas, c'est qu'elle a été créée par le réseau des « automobile clubs » (dont les membres n'appartiennent pas vraiment aux couches populaires) et qu'elle est financée par des entreprises, dont les dons représentent environ les deux tiers de son budget⁵⁴ – un fait que Pierre Chasseray, son très médiatique délégué général, n'aime pas voir rappeler⁵⁵.

“

LE SECTEUR AÉRIEN, DONT ON SAIT QU'IL NE CONCERNE QU'UNE FRACTION DE LA POPULATION, EST-IL FONDÉ À SE POSER EN DÉFENSEURS DE LA LIBERTÉ DES PETITS CONSOMMATEURS ?

MÉDIAS SOUS INFLUENCE

QUI SONT LES « EXPERTS » OPPOSÉS AUX CITOYENS ?

L'offensive de lobbying contre les propositions des citoyens se déploie à plusieurs niveaux à la fois : à travers les arguments économiques habituels sur la compétitivité, et la menace de pertes d'emploi ou de hausse de prix pour les consommateurs ; sur le plan des imaginaires, en dénonçant la vision du monde « décroissante » et « punitive » attribuée aux citoyens ; et enfin par la disqualification des citoyens jugés « ignorants » au profit d'« experts » liés plus ou moins directement à l'industrie. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'elle trouve un terrain privilégié non seulement dans les couloirs des ministères, mais aussi **dans les médias – et, de plus en plus, les réseaux sociaux.**

“

CE LOBBYING TROUVE UN TERRAIN

PRIVILÉGIÉ DANS LES MÉDIAS

CONSERVATEURS, PROPRIÉTÉ

DE GROUPES INDUSTRIELS DIRECTEMENT

CONCERNÉS PAR LES PROPOSITIONS

DE LA CONVENTION.

Cette offensive est d'ailleurs remarquablement concentrée dans un petit nombre de médias qui ne sont pas dans leur majorité des titres économiques : les prises de position des opposants aux « citoyens » apparaissent certes dans *Les Échos* pour les arguments les plus techniques, mais aussi et surtout dans *Le Figaro*, *L'Opinion*, *Le Point* ou encore dans des chaînes d'information continue comme Cnews, qui ont en commun une ligne éditoriale agressivement conservatrice, inspirée de modèles étatsuniens. Tous accordent une place disproportionnée aux critiques les plus féroces de la convention, et mettent en

scène des débats pseudo-contradictoires où les citoyens et leurs soutiens sont sous-représentés ou carrément absents⁵⁶.

Il n'est pas anodin de rappeler que ces médias sont tous **la propriété d'hommes d'affaires et de grands groupes industriels**, dont certains comme Dassault (propriétaire du *Figaro*) ou le Vivendi de Vincent Bolloré (propriétaire du groupe Canal+ dont Cnews) sont directement intéressés aux propositions de la convention. Selon nos informations, par exemple, **le groupe TF1 (Bouygues) fait lui-même du lobbying contre les propositions des « citoyens » sur la publicité** via le cabinet Boury Tallon. Ces médias servent de passerelle entre les différents secteurs industriels, les réseaux libertariens dont il sera question dans la section suivante, et – puisque ces titres partagent aussi une approche volontiers outrancière des questions comme les migrations ou la religion – avec l'extrême-droite. Leurs stratégies éditoriales, étroitement liées à l'usage des réseaux sociaux, impliquent que **la discussion politique contradictoire laisse la place au règne de l'invective**. Elles participent ainsi d'une sorte de dégénérescence du débat public pour le plus grand profit des industriels, analysée à propos des biotechnologies dans l'ouvrage récent *Les gardiens de la raison*⁵⁷. On retrouve même chez les défenseurs de l'industrie la stratégie discursive privilégiée par les éditorialistes d'extrême-droite consistant à se présenter eux-mêmes comme des victimes (de « *bashing* ») pour mieux redoubler de violence dans leurs propos.

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET MÉLANGE DES GENRES

Le terrain des médias est d'autant plus utile dans les batailles de lobbying qu'il garde malgré tout une certaine aura d'objectivité. Rédacteurs en chef et journalistes ont le pouvoir de décider quelle position est digne

“

ON FINIT PAR SE DEMANDER
SI LES THINK TANKS NE SONT PAS
AVANT TOUT DES VÉHICULES
DE LOBBYING TRÈS COMMODES,
OFFRANT UNE APPARENCE
D'OBJECTIVITÉ QUASI-SCIENTIFIQUE.

LES « GARDIENS DE LA RAISON »



Le livre éponyme des journalistes Stéphane Foucart et Stéphane Horel et du chercheur Sylvain Laurens met en lumière l'offensive des industriels pour se poser en gardiens de « l'information scientifique objective ». Pour ce faire, ils ont recours aux services d'officines de lobbying spécialisées, mais aussi au soutien de journalistes-consultants-lobbyistes auxquels ils sont liés par des liens plus diffus, ainsi que d'influenceurs amateurs pas toujours conscients d'être manipulés. Les critiques des OGM, par exemple, sont systématiquement présentés comme des ignorants, des obscurantistes, des propagateurs de « fake news » ou des décroissants radicaux, et l'apparence de débat argumenté qui était encore maintenue dans les formes plus classiques de lobbying cède définitivement la place à l'insulte et au trolling.

Le même type de stratégie est déployée contre la convention citoyenne sur le climat. Sans surprise, plusieurs des « gardiens de la raison » épinglés dans le livre, comme les journalistes Géraldine Woessner et Emmanuel Ducros et le consultant Jean-Paul Oury⁶⁸, ont déversé un flot d'acrimonie contre les recommandations des citoyens, « liberticides » et « anti-science ». Des critiques relayées par Philippe Méresse, responsable de l'Association française pour l'information scientifique (AFIS) et par ailleurs lobbyistes pour Bayer-Monsanto⁶⁹. Les mêmes se sont également attaqués à Cyril Dion, l'un des garants de la convention citoyenne⁶⁰.

d'être défendue et entendue. Par le choix de leurs « experts », ils déterminent également **quelle opinion a valeur d'objectivité** ou relève au contraire de l'idéologie, voire du fanatisme aveugle. C'est ce rouleau compresseur médiatique qui a été déployé ces derniers mois contre la convention climat. Beaucoup des journalistes et des chroniqueurs qui ont pris position contre les préconisations des « citoyens » cumulent leur travail régulier avec des **prestations rémunérées** (régulières ou occasionnelles) pour le compte du secteur privé – ce que l'on appelle dans le jargon des « ménages ». C'est le cas de journalistes « gardiens de la raison » déjà cités comme Emmanuel Ducros⁶¹. C'est le cas aussi par exemple d'Yves Puget, rédacteur en chef du magazine professionnel de la distribution LSA et chroniqueur sur BFM et France Info, qui a combattu la convention climat en général⁶² et la proposition d'un moratoire sur les centres commerciaux en particulier⁶³, et qui propose par ailleurs des conférences rémunérées pour des entreprises et des lobbys – par exemple pour l'Union française des semenciers en novembre 2020⁶⁴. Citons enfin le cas de Philippe Manière, ancien journaliste et chroniqueur encore régulièrement invité dans les médias, qui se répand en invectives contre la convention citoyenne depuis ce printemps⁶⁵, et qui est par ailleurs directeur du cabinet de relations publiques Vae Solis, lequel compte parmi ses clients Air France, Vinci, Nissan, EDF ou encore Total⁶⁶.

Dans le débat sur la convention climat, un rôle considérable aura été joué par des « **think tanks** » d'inspiration néolibérale. L'Institut Montaigne a par exemple regretté que les « citoyens » aient privilégié le recours à des régulations contraignantes plutôt que des mécanismes de marché⁶⁷. Dès 2019, de manière préemptive, il avait rendu public un sondage tendancieux suggérant que les Français jugeaient la convention citoyenne « inutile »⁶⁸. De même, le directeur de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) a vertement critiqué les propositions de la convention à la télévision⁶⁹ et à l'occasion d'une journée organisée par l'Union française des semenciers, où il a dénoncé des citoyens « *compétents en rien, élus par personne* »⁷⁰. Comme à son habitude, l'Ifrap a multiplié les notes pour dénoncer le coût exorbitant des propositions de la convention⁷¹.

D'autres think tanks moins connus sont également intervenus activement dans les médias, comme l'Institut Sapiens dont il sera question dans la section suivante. Or tous >>>

LA VRAIE-FAUSSE TRIBUNE DES LOBBYISTES D'AIR FRANCE



Les opposants aux « citoyens » ont une plateforme toute trouvée dans la « droite dure » du paysage médiatique, mais bien entendu cela ne vaut pas une tribune dans un journal respectable comme *Le Monde*, dont les pages « opinions » donnent le ton du débat public national. C'est ce qu'ont bien compris Jérôme Batout et Michel Guilbaud en soumettant en août 2020 au prestigieux quotidien une tribune appelant à faire le pari de l'écologie « *avec sang-froid, pas avec lyrisme* » en privilégiant une transition « *prudente... pensée au trébuchet de la realpolitik* ». Les deux auteurs y sont présentés comme des « entrepreneurs »⁷². En réalité, ils sont aussi et surtout les deux fondateurs-dirigeants du cabinet de lobbying Batout-Guilbaud, dont le site web vante la « *discrétion* »⁷³. Ce qui explique sans doute qu'ils omettent de mentionner dans leur tribune qu'ils comptent actuellement comme principal client Air France⁷⁴.

» ces « instituts » et ces « fondations » sont **financés de fait par les grandes entreprises**, également très présentes dans leurs conseils de surveillance⁷⁵. Y a-t-il un hasard à ce qu'ils défendent des positions favorables à leurs intérêts ? Généralement reconnues « d'utilité publique », ces think tanks très proches de l'industrie bénéficient à la fois de subventions étatiques directes et du régime du mécénat, qui permet aux entreprises de défiscaliser leurs dons. On finit par se demander s'ils ne sont pas avant tout des véhicules de lobbying très commodes, offrant une apparence d'objectivité quasi-scientifique tout en étant financés en grande partie par les deniers publics.

Malheureusement, on trouve également des liens d'intérêts similaires **au sein d'institutions scientifiques ou universitaires par ailleurs tout à fait respectables**. Exemple : le professeur Marc Fontecave, titulaire de la chaire de biologie des processus biologiques au Collège de France, a lui aussi pris parti contre la convention citoyenne, de même que contre « L'affaire du siècle », leur opposant une « *écologie de la connaissance* » basée notamment sur le nucléaire. Des arguments résumés dans son livre *Halte au catastrophisme ! Les vérités de la transition énergétique*, paru aux éditions Flammarion en octobre 2020, immédiatement chroniqué par les médias habituels et brandi comme une arme contre les propositions

de la convention⁷⁶. L'illustre professeur oublie généralement de mentionner qu'il est membre du conseil scientifique d'EDF et que son laboratoire a récemment conclu un partenariat financier avec Total sur la transformation du CO₂ en carburant⁷⁷.

On retrouve la même ambiguïté en ce qui concerne la « chaire Pégase » créée en 2019 à l'université de Montpellier en pleine montée des controverses sur l'avion, et financée... par l'industrie aéronautique⁷⁸. Coïncidence ? Sa toute première étude⁷⁹, régulièrement citée dans les débats sur les propositions des « citoyens », a été consacrée à minimiser l'impact environnemental du transport aérien. Le directeur de la chaire, Paul Chiambaretto, s'est publiquement prononcé contre l'interdiction des lignes intérieures⁸⁰ et contre la « culpabilisation » de ceux qui voyagent en avion⁸¹. « *Une minorité de personnes, d'associations et d'activistes vont communiquer énormément... vont sortir des chiffres complètement faux à des années-lumières de ceux publiés par des vrais scientifiques* », expliquait-il dans un média spécialisé⁸², ajoutant que la Chaire Pégase a été créée pour ramener de la « *rigueur scientifique dans les débats* ».

Dans tous ces exemples, on observe un **brouillage souvent délibéré** entre le fait de défendre publiquement une opinion argumentée en tant qu'« expert » et celui de défendre les intérêts d'une industrie avec laquelle on est par ailleurs lié financièrement. Le collège de déontologie du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur vient d'ailleurs de rendre un avis dans ce sens, recommandant à tous les universitaires publiant des tribunes dans la presse de divulguer leurs liens d'intérêts éventuels⁸³. Comme dans d'autres domaines scientifiques, une démarche plus active de transparence et de prévention des conflits d'intérêts semble de rigueur aussi bien de la part des personnes concernées que des médias et des institutions qui leur offrent une tribune. Le problème est évidemment encore plus grave lorsque leur statut allégué d'« expert » justifie qu'ils n'aient pas de contradicteurs sur les plateaux télévisés. ■

DROITE DURE

UN TOURNANT LIBERTARIEN ?

Insistance sur le thème de la « liberté » (toujours envisagée comme la **liberté individuelle des riches**), mise en scène d'une « guerre des cultures » contre les écologistes, suggestions répétées que mettre en place des règles contraignantes pour certaines activités économiques mène tout droit au totalitarisme soviétique ou nazi⁸⁴... Par bien des aspects, les stratégies de lobbying mises en œuvre contre la convention climat rappellent celles développées aux États-Unis par les milieux **libertariens**.

Les propositions avancées par les « citoyens » n'ont souvent rien de réellement inédit. Beaucoup avaient déjà été versées au débat public depuis un certain temps, ou ne font que prolonger des efforts antérieurs. Inversement, les forces économiques qui s'y opposent – les secteurs de l'agroalimentaire, de l'automobile, de l'aérien ou de l'agrochimie, sans parler des orga-

citoyens tirés au sort... tout ceci fait qu'une partie au moins des milieux d'affaires semble avoir **franchi un seuil** : c'est le principe même de la régulation publique de l'économie qui est désormais contesté, et tous ceux qui la défendent qui sont présentés comme de dangereux fanatiques. Certes, tous les industriels français ne partagent probablement pas cette posture ; mais, sur le dossier de la convention climat, il semble y avoir eu consensus parmi les milieux d'affaires pour laisser libre cours à ces franges les plus radicales, dans le but peut-être d'apparaître par comparaison comme « modérés » dans leur opposition.

« CULTURE WARS » À LA FRANÇAISE

Ce tournant libertarien explique le degré supplémentaire de violence observé dans les discours. Et il explique aussi une certaine proximité, plus ou moins assumée, avec l'extrême-droite – qui était jusque récemment taboue pour les milieux d'affaires. Cette proximité existe dans les médias, comme vu dans la section précédente, mais va parfois encore plus loin, lorsque le délégué général de 40 millions d'automobilistes intervient sur le site conspirationniste Boulevard Voltaire pour enfoncer la convention citoyenne⁸⁵ ou lorsque Laurent Alexandre et Olivier Babeau de l'Institut Sapiens se rendent avec le journaliste du *Figaro* Ivan Rioufol à la Convention de la droite de Marion Maréchal⁸⁶.

Il ne s'agit plus vraiment de climato-scepticisme à l'ancienne. Cette orientation libertarienne est étroitement liée à la conviction que « l'innovation » apportera toutes les réponses aux problèmes écologiques. C'est pourquoi elle puise souvent – tout comme aux États-Unis – dans des idées d'inspiration « transhumanistes » de **dépassement de la condition humaine à travers la technologie**. Ces discours se font notamment entendre à propos de l'aviation : « *L'humain a besoin de l'avion pour son propre développement* », déclare ainsi l'essayiste et chroniqueur Nicolas Bouzou, fondateur du cabinet de lobbying Asteres, au Paris Air Forum. C'est même « *un outil au service de l'humanisation* », précise-t-il lors d'une rencontre organisée par Students for Liberty⁸⁷.

“

CE TOURNANT LIBERTARIEN

EXPLIQUE LE DEGRÉ SUPPLÉMENTAIRE

DE VIOLENCE OBSERVÉ

DANS LES DISCOURS ET AUSSI

UNE CERTAINE PROXIMITÉ, PLUS OU MOINS

ASSUMÉE, AVEC L'EXTRÊME-DROITE.

nisations patronales comme le Medef – sont elles aussi des acteurs bien identifiés du lobbying, qui n'en sont pas à leur première bataille pour contester des réformes sociales ou environnementales trop ambitieuses à leur goût.

Le contexte de la crise sanitaire et économique, la **radicalisation des positions** alors qu'on arrive « dans le dur », la polarisation du débat dans les médias et les réseaux sociaux, et sans doute aussi le fait que les propositions soient cette fois portées par un échantillon représentatif de

“

LA RÉSISTANCE COUTUMIÈRE
DES INDUSTRIELS FRANÇAIS À TOUTE
FORME D'ACTION CLIMATIQUE AMBITIEUSE
CONVERGE AVEC UNE ENTREPRISE
DE CONQUÊTE IDÉOLOGIQUE CONÇUE
AUX ÉTATS-UNIS.

L'Institut Sapiens, think tank néolibéral et pro-technologie, et son directeur Olivier Babeau évoqué précédemment incarnent bien ces orientations. « *En lisant les propositions de la 'convention citoyenne' on reste ahuris par tant de bêtises, de simplismes, d'inconséquence... Elles transformeraient la France en Venezuela en deux mois* », réagissait-il sur Twitter⁸⁸. Dans une tribune⁸⁹ publiée par *Figaro Vox*, d'ailleurs citée avantageusement dans un communiqué de presse de BASF, il enfonce le clou : la convention aurait été « *détournée en porte-voix des élucubrations écolo-totalitaires les plus folles... Le projet est l'abolition du droit de propriété et la détermination, par des fonctionnaires de l'État vert, de la façon dont vous devez rechercher le bonheur.* »

Il n'y a aucun hasard à ce que la plupart des nouveaux acteurs qui incarnent ce tournant libertarien en France soient liés de près ou de loin à Students for Liberty, le réseau créé aux États-Unis et financé par les frères Koch et leurs alliés pour **recruter et former des étudiants destinés à irriguer ensuite institutions publiques et privées** de leurs idées. Au sein des entreprises et des organisations mobilisés contre les propositions de la convention citoyenne, de même que dans les pages « débats » des médias conservateurs et parfois jusque dans les couloirs de l'administration, les membres de Students for Liberty France (rebaptisé « Les Affranchis ») sont omniprésents. Le propos s'est radicalisé, mais la stratégie d'encerclement et de capture du débat public et de la décision politique reste fondamentalement la même que celle mise en œuvre depuis des années par les milieux d'affaires. Dans l'opposition à la convention citoyenne pour le climat, la résistance coutumière des industriels français à toute forme d'action climatique ambitieuse converge avec une entreprise de conquête idéologique conçue aux États-Unis.

\$

STUDENTS FOR LIBERTY ET LES RÉSEAUX LIBERTARIENS EN FRANCE

La création de Students for Liberty, en 2008, s'inscrit dans le projet libertarien de former des intellectuels pour mener la « bataille des idées » dans les universités et au sein des grandes institutions publiques et privées. Comme d'autres organisations de la même galaxie, elle a été soutenue par les frères Koch et leurs alliés, en particulier à travers le Cato Institute. Elle s'est implantée en France à partir de 2011 où elle a pris le nom « Les Affranchis ». Students for Liberty se vante d'avoir activement contribué à la destitution de la présidente de gauche Dilma Rousseff au Brésil en prenant le leadership de manifestations de protestations. On ne sait rien de ses sources actuelles de financement.

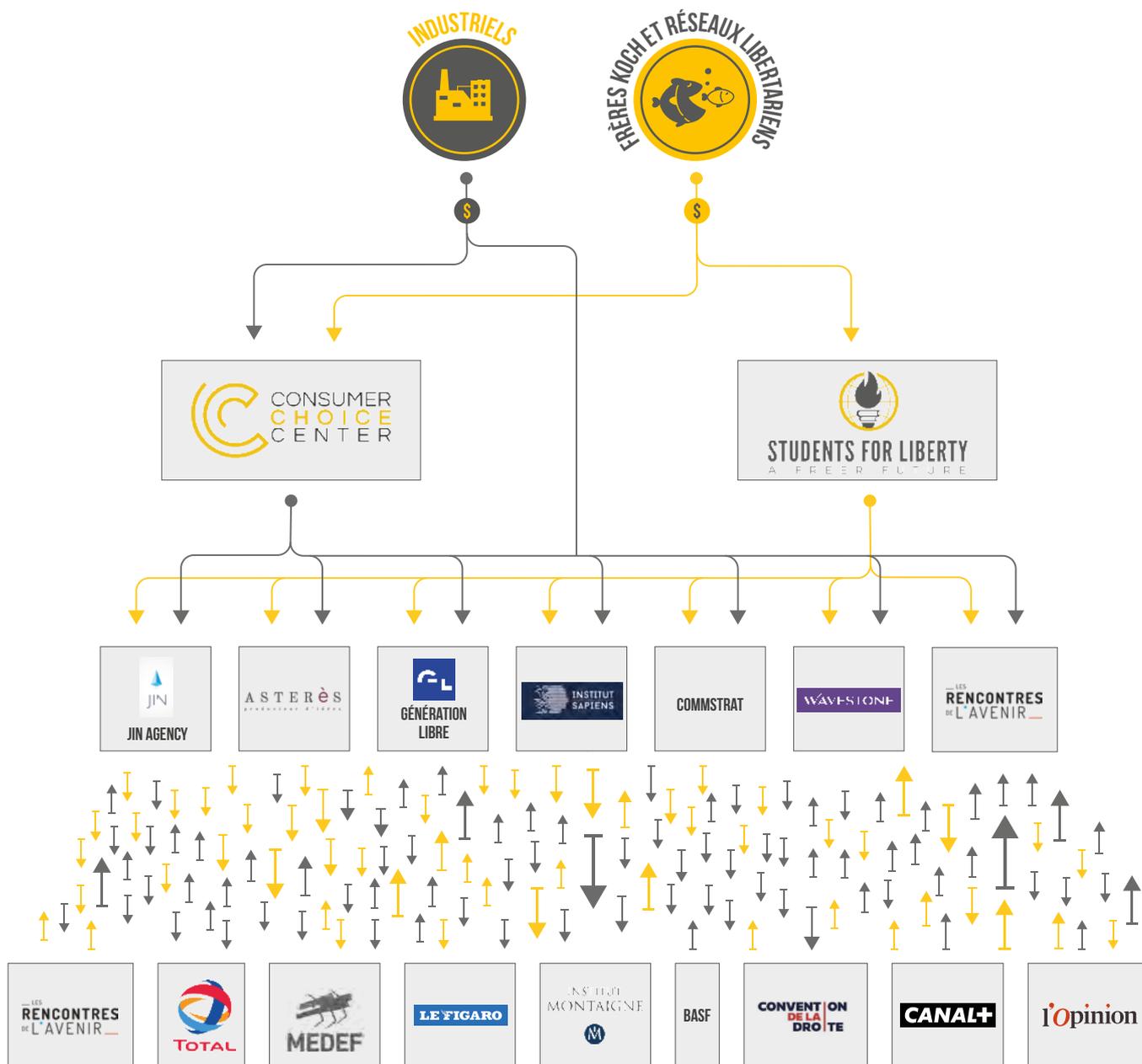
La stratégie de Students for Liberty, élaborée aux États-Unis et également adoptée en France, consiste à se présenter aux recrues potentielles et aux médias sous un visage sympathique, comme une organisation défendant « toutes les libertés », y compris en matière de consommation d'alcool, de drogues et de tabac ou de sexualité, pour mieux faire passer son message de libéralisme économique radical et de refus de la régulation publique. Une organisation sœur, Women for Liberty, s'est créée pour lutter contre le féminisme et s'est notamment illustrée en France par la critique du mouvement « Balance ton porc » et la défense de la « liberté d'importuner » des hommes. Comme beaucoup des organisations de la galaxie Koch, Students for Liberty a une tradition de soutien du climato-scepticisme⁹⁰.

Ses membres se sont déchaînés contre la convention citoyenne, à l'instar de son coordinateur Ferghane Azihari, grand habitué des médias, ou du secrétaire général Guillaume Bullier⁹¹. On trouve des membres de Students for Liberty au sein de think tanks comme Génération libre de Gaspard Koenig ou l'Institut Sapiens, dans des firmes spécialisées dans l'influence et la communication telles qu'Asteres de Nicolas Bouzou ou CommStrat, au sein de cabinets de consultants comme Wavestone, qui travaille souvent pour l'État... y compris la Direction générale de l'aviation

civile⁹². L'ancien coordinateur national de Students for Liberty de 2015 à 2019, Sacha Benhamou (aujourd'hui chez CommStrat) a même été le collaborateur parlementaire d'Olivier Véran⁹³...

Une autre organisation issue de la galaxie Koch, qui a de nombreux liens avec Students for Liberty, intervient également dans le débat public français : le Consumer Choice Center, qui s'est spé-

cialisé dans les actions dites d'« *astroturfing* », c'est-à-dire la création de fausses associations de consommateurs pour défendre en réalité les intérêts des industriels. Le Consumer Choice Center s'est manifesté à en 2018 et 2019 puis à nouveau en 2020 pour dénoncer la fin de certaines lignes aériennes intérieures ou les projets de taxes vertes sur l'avion comme des atteintes inacceptables aux libertés individuelles⁹⁴.



NOTES

- 1 <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr>
- 2 Une proposition supplémentaire, sur la semaine de travail de 4 jours, n'a finalement pas été retenue par les citoyens.
- 3 À savoir l'inscription de la préservation de l'environnement dans le préambule de la Constitution, la taxation à 4% des dividendes des entreprises pour « participer à l'effort de transition écologique », et la limitation de la vitesse sur les autoroutes à 110 km/h. <https://www.ecologie.gouv.fr/convention-citoyenne-climat-146-propositions-retenues-emmanuel-macron#>
- 4 https://elabe.fr/wp-content/uploads/2020/06/elabe_ccc_25062020.pdf
- 5 <https://www.les150.fr>
- 6 <https://www.banquedesterritoires.fr/projet-de-loi-climat-et-resilience-le-cese-et-le-cnte-affutent-leurs-critiques>
- 7 Tableau inspiré de celui réalisé par le Réseau action climat France, coalition des organisations écologistes mobilisées sur la question : <https://reseauactionclimat.org/ou-en-est-on-des-15-mesures-structurantes-de-la-loi-suite-a-la-convention-citoyenne-pour-le-climat/>
- 8 On notera que cet objectif officiel a été entre-temps porté à une réduction de 55% des émissions à l'horizon 2030 par une décision européenne.
- 9 <https://laffairedusiecle.net>
- 10 <https://www.foodwatch.org/fr/communiques-de-presse/2020/fuite-comment-les-lobbies-torpillent-la-convention-citoyenne-pour-le-climat/>
- 11 Voir par exemple <https://www.journal-aviation.com/actualites/44451-les-elus-en-appellent-au-gouvernement-pour-sauver-la-navette-aerienne-bordeaux-paris-ou-https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/non-a-l-ecotaxe-sur-le-transport-aerien-858711.html>
- 12 <https://communiquescategorynet.com/communication/242624-lobbying-les-independants-s-allient-au-sein-du-consortium-argonium>
- 13 <https://www.hatvp.fr/le-repertoire/>
- 14 <https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=439570755##>. Sur Argonium, lire aussi <https://communiquescategorynet.com/communication/242624-lobbying-les-independants-s-allient-au-sein-du-consortium-argonium>
- 15 <http://www.influencia.net/fr/actualites/tendance,innovations,airbus-devoile-3-avions-tout-hydrogene-pour-2035,10562.html>
- 16 <https://www.lesechos.fr/industrie-services/consolidation/le-ministre-de-lagriculture-se-dresse-contre-le-cologisme-de-linjonction-1275961>
- 17 <https://reporterre.net/En-coulisses-le-gouvernement-a-dezingue-des-propositions-de-la-Convention-citoyenne-pour>. Voir aussi <https://www.amisdelaterre.org/la-convention-citoyenne-pour-le-climat-passera-apres-les-interets-du-business-des-engrais-chimiques/>.
- 18 https://www.lalettrea.fr/entreprises_transports/2020/09/25/les-lobbies-de-l-aerien-vent-debout-contre-la-convention-citoyenne,109609269-evl
- 19 Voir entre mille exemples, ces éléments de du Medef : <https://www.medef63.fr/wp-content/uploads/2020/09/Fiche-argumentaire-plan-de-relance.pdf> : « Maintenant il faut passer à l'acte et donc tenir compte de la réalité », « certaines mesures nous paraissent irréalistes ». Ou encore le communiqué de presse de BASF : https://www.agro.basf.fr/fr/actus/actualites_basf_france_division_agro/agroecologie_convention_citoyenne_pour_climat_s_egare.html
- 20 <https://www.quechoisir.org/actualite-marketing-alimentaire-la-publicite-contre-attaque-n84391/>
- 21 <https://antipub.org/le-lobby-publicitaire-a-lassaut-des-propositions-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat/>
- 22 <https://www.lefigaro.fr/medias/publicite-avant-d-interdire-il-faut-se-parler-20201127>
- 23 <https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2009013/20200925petitioncontremesuresantivoitureccc.pdf>
- 24 <https://twitter.com/JL7508/status/1274771763419906049>
- 25 Par exemple : https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/06/22/convention-citoyenne-pour-le-climat-des-satisfait-et-quelques-critiques_6043714_3244.html ; <https://www.lefigaro.fr/voix/societe/luc-ferry-convention-climat-et-de-croissance-punitive-20200624> ; https://www.lepoint.fr/environnement/convention-citoyenne-le-choix-de-la-decroissance-20-06-2020-2380932_1927.php.
- 26 https://www.contexte.com/article/pouvoirs-convention-citoyenne-pourquoi-le-lobbying-va-se-jouer-au-parlement_125832.html
- 27 <https://www.lopinion.fr/edition/politique/ecocide-menace-d-populisme-ecolo-219020>
- 28 https://www.agro.basf.fr/fr/actus/actualites_basf_france_division_agro/agroecologie_convention_citoyenne_pour_climat_s_egare.html
BASF cite à cette occasion Olivier Babeau, de l'Institut Sapiens, dont il sera question plus loin.
- 29 <https://www.lefigaro.fr/voix/politique/la-convention-citoyenne-pour-le-climat-affaiblit-les-institutions-democratiques-traditionnelles-20200623>
- 30 https://www.lepoint.fr/automobile/l-automobile-au-tribunal-de-l-inquisition-ecologiste-13-10-2020-2396087_646.php
- 31 https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/09/02/la-convention-climat-entame-un-marathon-de-rencontres-pour-defendre-ses-propositions_6050699_3244.html
- 32 Brice Couturier (https://www.lepoint.fr/editos-du-point/brice-couturier-convention-citoyenne-pour-le-climat-le-pari-risque-de-macron-14-01-2020-2357741_32.php) et Yves Puget (<https://www.lsa-conso.fr/imaginez,359268>) respectivement.
- 33 Voir celui de l'industrie agroalimentaire : https://www.franceindustrie.org/wp-franceindustrie/wp-content/uploads/2020/10/Manifeste_transition_verte_ANIA_WEB-1.pdf.
- 34 <https://www.iata.org/en/pressroom/pr/2019-06-19-01/>
- 35 https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/06/01/monsanto-operation-intoxication_5136915_3244.html
- 36 <https://multinationales.org/Les-lobbyistes-derriere-les-fichiers-de-Monsanto>
- 37 <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/avec-la-crise-et-la-relance-verte-la-france-est-en-mesure-datteindre-ses-objectifs-climat-1282652>
- 38 <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/le-haut-conseil-pour-le-climat-plaide-pour-un-plan-de-relance-plus-vert-1274111>
- 39 <http://www.epe-asso.org/construire-une-relance-durable-juillet-2020/>
- 40 http://www.mmconseil.com/wp-content/uploads/2020/09/Invitation-AccelerationEcologique_10092020.pdf
- 41 http://www.mmconseil.com/wp-content/uploads/2020/10/mm_transports_invitation_22.pdf.
- 42 <https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=502999626>
- 43 <https://www.usinenouvelle.com/article/sauver-l-industrie-yannick-assouad-directrice-generale-adjointe-avionique-chez-thales-un-plan-europeen-ambitieux-pour-l-aviation-verte.N1007774>
- 44 <https://www.leparisien.fr/economie/objectif-2035-le-pdg-d-airbus-devoile-trois-concepts-d-avion-a-hydrogene-20-09-2020-8388327.php>
- 45 <https://www.latribune.fr/supplement/la-tribune-now/safran-sera-au-rendez-vous-de-l-avion-decarbone-862458.html>
- 46 <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/gagner-la-bataille-du-co2-la-feuille-de-route-des-acteurs-de-l-aerien-862919.html>
- 47 <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/confrontation-pour-le-climat-les-citoyens-confrontent-leurs-propositions-au-reel-1258463>

- 48 <https://www.lejdd.fr/Societe/tribune-cesser-lavion-bashing-et-la-tentation-du-bouc-emissaire-pour-construire-laviation-de-demain-3995946> et <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/si-une-industrie-peut-relever-le-defi-de-sa-transformation-c-est-bien-l-aeronautique-862588.html>
- 49 <https://solarimpulse.com/foundation>
- 50 https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/10/23/jean-dominique-senard-la-taxe-sur-le-poids-des-vehicules-est-complement-inutile_6057084_3234.html
- 51 Contrairement au cliché selon lequel l'aviation ne serait responsable que de 2% des émissions mondiales, des études récentes ont démontré que l'impact total de l'aviation civile représentait en réalité 5,9% de l'ensemble du réchauffement mondial d'origine humaine (données 2018), et que la moitié de cet impact était causée par les "voyageurs fréquents", qui ne représentent pourtant que 1% de la population mondiale. A l'opposé, plus de 80% de la population mondiale n'a jamais pris l'avion... Voir: <https://stay-grounded.org/fact-sheet-climate-impact/>; <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378020307779>; <https://ieep.eu/news/linking-aviation-emissions-to-climate-justice>.
- 52 <https://twitter.com/EmmanuelRuimy/status/1274968927970484224>
- 53 <https://www.datapressepremium.com/rmdif/2009013/20200925petitioncontremesuresantivoiturecc.pdf>
- 54 https://www.francetvinfo.fr/societe/securite-rouitiere/limitation-de-la-vitesse-a-80-km-h/limitation-a-80-km-h-pierre-chassera-lobbyiste-qui-roule-a-fond-pour-40-millions-d-automobilistes_2795893.html
- 55 https://twitter.com/M_Chassinnet/status/1339507143138041859
- 56 Un bon exemple ici : <https://www.telerama.fr/ecrans/yves-calvi-declare-la-guerre-aux-khmers-verts-de-la-convention-pour-le-climat-6659339.php>
- 57 Stéphane Foucart, Stéphane Horel et Sylvain Laurens, *Les gardiens de la raison. Enquête sur la désinformation scientifique*, La découverte, 2020.
- 58 Voir par exemple https://twitter.com/JP_O/status/1277481904309223424, https://twitter.com/emma_ducros/status/1307615841396162560, <https://twitter.com/gewoessner/status/1273989610272677892>.
- 59 <https://twitter.com/Philoulyon/status/1275027642287378432>
- 60 <https://twitter.com/cdion/status/1341690922350899201>
- 61 https://www.liberation.fr/checknews/2019/06/27/la-journaliste-emmanuelle-ducros-a-t-elle-ete-remuneree-par-des-lobbys-de-l-industrie-agro-alimentai_1734758
- 62 <https://www.lsa-conso.fr/imaginez,359268>
- 63 <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/le-moratoire-sur-les-projets-commerciaux-est-une-mauvaise-reponse-selon-yves-puget-7800640083>
- 64 <https://www.ufs-semenciers.org/a-la-une/la-semence-premier-maillon-de-la-strategie-farm-to-fork-2/>
- 65 Cf. son livre: https://www.editions-observatoire.com/content/Et_apres_N20_Le_pangolin_et_IISF et ses interventions dans la presse : https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/covid-19-et-pourquoi-pas-organiser-les-etats-generaux-de-l-au-dela-05-10-2020-2394860_1913.php#, <https://www.marianne.net/ agora/humeurs/les-emballements-dingos-de-la-convention-citoyenne>, <https://www.lefigaro.fr/voix/societe/en-sacrifiant-des-fleurons-industriels-pour-sauver-la-planete-la-france-fait-rire-20200702>.
- 66 <https://www.vae-solis.com>. Ainsi que l'institut Rexecode ; c'est Vae Solis qui a géré le lancement du pôle énergie-climat évoqué plus haut.
- 67 <https://www.institutmontaigne.org/blog/le-prix-du-carbone-grand-absent-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat>
- 68 <https://www.institutmontaigne.org/blog/sondage-55-des-francais-ne-jugent-pas-utile-la-conference-citoyenne-pour-le-climat>
- 69 <http://www.fondapol.org/dans-les-medias-fr/en-toute-franchise-3/>
- 70 <https://www.ufs-semenciers.org/a-la-une/la-semence-premier-maillon-de-la-strategie-farm-to-fork-2/>
- 71 <https://www.ifrap.org/agriculture-et-energie/convention-citoyenne-sur-le-climat-de-1-27-de-croissance-en-moins-et-https://www.ifrap.org/budget-et-fiscalite/convention-citoyenne-sur-le-climat-10-milliards-dimpots-en-plus>
- 72 https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/31/crise-du-covid-19-faisons-le-pari-ecologique-avec-sang-froid_6050516_3232.html
- 73 <https://www.batoutguilbaud.com>
- 74 <https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=879859957##>
- 75 https://www.liberation.fr/france/2021/01/09/l-institut-montaigne-la-tres-riche-boite-a-idees-de-la-macronie_1810190. <https://www.institutmontaigne.org/qui-sommes-nous>.
- 76 https://www.lepoint.fr/debats/marc-fontecave-pour-sauver-le-climat-il-existe-d-autres-voies-que-la-decroissance-19-12-2020-2406496_2.php; <https://twitter.com/MacLesgy/status/1340326903270531074>.
- 77 <https://www.college-de-france.fr/site/marc-fontecave/Signature-d-un-contrat-de-collaboration-avec-le-groupe-Total-dans-le-domaine-de-la-transformation-du-dioxyde-de-carbone-en-hydro.htm>
- 78 <https://www.chaire-pegase.com/les-partenaires>
- 79 https://251b84c7-b4ea-4c1d-81d7-6c1460292d00.filesusr.com/ugd/3e4751_1f-5ba692c27444de901925f1ea243176.pdf
- 80 <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-suppression-des-lignes-aeriennes-domestiques-ou-est-la-concurrence-1224365>
- 81 https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/06/16/voyager-en-avion-c-est-aujourd-hui-prendre-le-risque-d-etre-labelise-comme-pollueur_5476926_3232.html
- 82 <https://www.journal-aviation.com/actualites/45662-entretien-avec-paul-chiambaretto-directeur-de-la-chaire-pegase>
- 83 <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/conflits-dinterets-les-universitaires-sommes-de-tre-plus-transparents-1282811>
- 84 https://www.lepoint.fr/automobile/l-auto-mobile-au-tribunal-de-l-inquisition-ecologiste-13-10-2020-2396087_646.php; <https://www.lefigaro.fr/voix/politique/la-convention-citoyenne-pour-le-climat-af-faiblit-les-institutions-democratiques-traditionnelles-20200623>; https://twitter.com/JP_O/status/1277481904309223424.
- 85 <https://www.youtube.com/watch?v=kbD1AvZZN9s>
- 86 https://www.youtube.com/watch?v=1bTWC_WMDAk
- 87 <https://www.youtube.com/watch?v=XcyaqEVhnt>
- 88 <https://twitter.com/OlivierBabeau/status/1274251032059613185>
- 89 <https://www.lefigaro.fr/voix/politique/la-convention-citoyenne-pour-le-climat-af-faiblit-les-institutions-democratiques-traditionnelles-20200623>
- 90 <https://www.greenpeace.org/usa/global-warming/climate-deniers/front-groups/students-for-liberty/>
- 91 <https://www.lefigaro.fr/voix/politique/la-convention-citoyenne-sur-le-climat-traduit-le-retour-des-vieilles-lunes-malthusiennes-20200622>; https://www.lepoint.fr/debats/la-fin-de-la-terrasse-chauffee-nouvel-exemple-d-hypocrisie-climatique-29-07-2020-2386011_2.php; <https://twitter.com/FerghaneA/status/1277860932790767617>; https://twitter.com/SFL_France/status/1331664249261846531; <https://www.lefigaro.fr/voix/monde/la-convention-citoyenne-pour-le-climat-va-accoucher-d-un-grand-gaspillage-20200620>
- 92 <https://www.lalettrea.fr/entreprises/defense-et-aeronautique/2019/06/27/la-dgac-signe-un-cheque-de-6-millions-de-euros-a-wavestone-advisors,108363116-brl>
- 93 <https://www.linkedin.com/in/sacha-benhamou/>
- 94 <https://www.journaldelenvironnement.net/article/des-climato-sceptiques-us-contre-la-taxation-de-l-aviation-europeenne,98158>